



Actions de médiation

Dans une volonté pédagogique forte, l'initiation à la médiation devient progressivement obligatoire pour tous les étudiants en musique de chambre du CNSMD de Lyon.

Au-delà de la nécessité de créer des nouveaux publics, il s'agit pour les musiciens de renouer avec le sens de la responsabilité vis à vis de ceux qui n'ont tout simplement pas accès à notre travail (par exemple : les écoles en zones défavorisées, les hôpitaux, prisons, maisons de retraite, associations, publics dans des lieux ouverts, etc...) Ces moments de partage sondent bien souvent la profondeur et la solidité des liens qui unissent les membres du groupe entre eux et posent la question de la transmission d'une manière inestimable. Nous développerons tous les contacts possibles pour accompagner ces démarches.

Le travail est encadré par un enseignant spécialisé du département de musique de chambre : Fabrice Bihan, avec le concours des autres membres de l'équipe pédagogique.

En amont de ce travail, afin de se sensibiliser aux enjeux de la médiation et d'aborder les techniques de prise de parole en public, l'étudiant bénéficie de conférences et de séminaires d'improvisation théâtrale.